



L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue LakanaL 34090 MontpelLier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Jeudi 14 avril 2022

REFUS DE TEMPS PARTIELS ET DISPONIBILITÉ : CIRCULEZ, Y A RIEN À VOIR !

Ce mercredi 13 avril, M. Bost, adjoint au DASEN, Mme Masneuf secrétaire générale et Mme Boucard (DIPER 34) ont reçu en audience SNUDI-FO, la CGT, et SUD Éducation 34 afin d'aborder la question des nombreux refus de temps partiels et mises en disponibilité.

La position de l'administration est claire : la ressource enseignante est « précieuse » à cause de la situation COVID, et de l'absence de nombreux personnels en ASA COVID qui ne sont pas encore retourné.e.s en classe. C'est pourquoi les temps sont partiels sont accordés uniquement pour les situations médicales particulières et les fins de carrière. Le DASEN est soucieux (dit-il) du bien-être des personnels et examine avec attention les recours gracieux qui lui sont soumis. Les syndicats peuvent alerter l'administration à propos des collègues qui se sont tournés vers eux et dont la demande de temps partiel relève d'une urgence de santé.

Il est expliqué qu'ouvrir des places au concours risquerait de créer un excès d'enseignant-es lorsque la situation s'améliorera, ou si trop de collègues reprennent à temps plein l'année suivante. **C'est donc bien la logique comptable qui prime.** Pour l'administration, il n'y pas de manque de remplaçant puisque suspendre les formations et les TPTE permet une marge de manœuvre suffisante. La solution préférée est le recours aux contractuels mais la DSDEN a des difficultés à recruter.

Tout ira bien dans le meilleur des mondes donc, dès que les collègues malades et absent-es seront revenus au travail.

Sur la forme des entretiens téléphoniques avec les IEN, M. Bost considère que les collègues qui l'aurait souhaité aurait très bien pu demander un entretien en présentiel avec leur IEN. Mme Masneuf refuse de communiquer le nombre de refus ici.

Notre analyse : l'administration illustre ici sa gestion comptable de la ressource humaine. Elle fait reposer le fonctionnement du système éducatif sur les collègues et refuse de reconnaître un réel manque de moyen humain. Elle craint par dessus tout les « chaises vides » c'est-à-dire tout PE qui ne serait pas face à une classe chaque jour.